



AB COURT MINES INC.
RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN 2023 ET 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

États consolidés de la situation financière

États consolidés du résultat global

États consolidés des variations des capitaux propres

États consolidés des flux de trésorerie

Notes aux états financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Mines Abcourt Inc.

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Mines Abcourt Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2023 et 2022 et au 1^{er} juillet 2021 et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2023 et 2022 et au 1^{er} juillet 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers consolidés, qui indique que certaines informations comparatives présentées :

- pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 ont été retraitées;
- au 1^{er} juillet 2021 ont été établies à partir de l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2021 (non joint au présent rapport).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Exception faite de la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a

l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Louis Berardi.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 24 novembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115879

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU

(en dollars canadiens)

		30 juin 2023	30 juin 2022	1er juillet 2021
			Retraité Note 4	Retraité Note 4
		\$	\$	\$
ACTIF	Notes			
Actif courant				
Trésorerie		963 974	720 512	2 454 645
Débiteurs	8	1 065 924	337 403	661 383
Frais payés d'avance		99 416	44 339	82 937
Stocks	9	462 312	2 296 719	3 734 600
Crédit d'impôt relatif aux ressources et d'impôt minier à recevoir		251 439	-	-
Total de l'actif courant		2 843 065	3 398 973	6 933 565
Actif non courant				
Dépôts pour la restauration	13	5 892 494	5 867 786	5 867 786
Immobilisations corporelles	10	8 665 324	3 021 625	17 578 001
Actifs d'impôts et impôts miniers différés		-	-	1 407 185
Total de l'actif non courant		14 557 818	8 889 411	24 852 972
Total de l'actif		17 400 883	12 288 384	31 786 537
PASSIF				
Passif courant				
Créditeurs et charges à payer	11	5 570 250	6 613 532	5 206 710
Impôts miniers à payer		57 418	157 470	214 860
Tranche à court terme de la dette à long terme	12	1 520 908	1 874 387	1 925 098
Autres passifs		170 712	-	-
Total du passif courant		7 319 288	8 645 389	7 346 668
Dette à long terme	12	333 333	604 241	-
Provisions liées à la restauration des sites miniers	13	11 616 198	6 165 101	6 243 320
Passifs d'impôts et impôts miniers différés		-	-	1 465 000
Total du passif		19 268 819	15 414 731	15 054 988
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	14	52 464 386	46 186 602	44 852 502
Surplus d'apport	15	7 374 384	7 197 317	7 094 317
Bons de souscription		621 918	340 900	-
Déficit		(62 328 624)	(56 851 166)	(35 215 270)
Total des capitaux propres		(1 867 936)	(3 126 347)	16 731 549
Total du passif et des capitaux propres		17 400 883	12 288 384	31 786 537

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Pascal Hamelin, Président et Administrateur

(s) Loïc Bureau, Administrateur

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICES CLOS LE 30 JUIN

(en dollars canadiens)

		2023	2022
	Notes	\$	Retraité Note 4 \$
Revenus	16	7 014 494	20 394 883
Coût d'exploitation minière		4 209 802	20 950 062
Amortissement et épuisement		25 997	1 858 267
Coût des ventes		4 235 799	22 808 329
MARGE BRUTE		2 778 695	(2 413 446)
CHARGES			
ADMINISTRATION	17	2 128 357	15 978 882
ENTRETIEN ET MAINTENANCE		4 046 339	-
PROSPECTION ET ÉVALUATION	17 - 24	1 644 117	3 077 692
Total des charges		7 818 813	19 056 574
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(5 040 118)	(21 470 020)
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES			
Produits financiers		(59 473)	(841)
Charges financières		298 981	100 858
		239 508	100 017
RÉSULTATS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS		(5 279 626)	(21 570 037)
Impôts miniers	18	57 418	51 214
RÉSULTAT NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		(5 337 044)	(21 621 251)
RÉSULTAT NET PAR ACTION			
De base		(0,02)	(0,07)
Dilué		(0,02)	(0,07)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION			
De Base		357 492 812	312 915 843
Dilué		357 492 812	312 915 843

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital social \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit Retraité Note 4 \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 30 juin 2022		46 186 602	340 900	7 197 317	(56 851 166)	(3 126 347)
Résultat net et résultat global		-	-	-	(5 337 044)	(5 337 044)
Unités émises	14 – 15	331 053	62 197	-	-	393 250
Unités accréditives	14 – 15	796 125	191 163		-	987 288
Options d'achat d'actions	14	-	-	11 758	-	11 758
Frais d'émission d'actions		-	-	13 800	(140 414)	(126 614)
Acquisition de Pershimex	2 – 15	5 150 606	27 658	151 509	-	5 329 773
Solde au 30 juin 2023		52 464 386	621 918	7 374 384	(62 328 624)	(1 867 936)
Solde au 1er juillet 2021 Retraité Note 4		44 852 502	-	7 094 317	(35 215 270)	16 731 549
Résultat net et résultat global		-	-	-	(21 621 251)	(21 621 251)
Unités émises	14 – 15	1 334 100	340 900	-	-	1 675 000
Options d'achat d'actions	14 – 15	-	-	103 000	-	103 000
Frais d'émission d'actions	15				(14 645)	(14 645)
Solde au 30 juin 2022		46 186 602	340 900	7 197 317	(56 851 166)	(3 126 347)

MINES ABCOURT INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN
(en dollars canadiens)

		2023	2022
			Retraité
			Note 4
Notes	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(5 337 044)	(21 621 251)
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			
Charge de désactualisation		245 273	91 570
Amortissement des frais d'émission de la dette		-	8 235
Rémunération fondée sur des actions		11 758	103 000
Amortissement		144 510	1 907 930
Dévaluation des immobilisations corporelles		2 286	14 455 255
Variation de la juste valeur des placements		1 630	-
Dépenses de prospection et d'évaluation par l'émission d'actions		5 484 864	-
Impôt différé		-	(57 815)
		553 277	(5 113 076)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	(632 920)	3 149 891
		(79 643)	(1 963 185)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités		393 250	1 675 000
Émission d'unités accréditives		1 158 000	-
Frais d'émission d'actions		(126 614)	(14 645)
Produit de la dette à long terme		-	1 047 631
Remboursement de la dette à long terme		(624 387)	(502 336)
		800 249	2 205 650
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Produit de disposition de placements		5 962	-
Acquisition de Pershimex	2	101 565	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		(584 671)	(1 976 598)
		(477 144)	(1 976 598)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		243 462	(1 734 133)
TRÉSORERIE AU DÉBUT		720 512	2 454 645
TRÉSORERIE À LA FIN		963 974	720 512

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS

Mines Abcourt inc. (collectivement avec sa filiale, la « Société ») a été constituée en personne morale par lettres patentes de fusion en janvier 1971 et a continué son existence en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec en mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société est engagée dans l'acquisition, la prospection et l'évaluation, le développement ainsi que de l'exploitation de propriétés minières au Canada, principalement aurifères. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 475 Avenue de l'Église, Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 1Y0.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 24 novembre 2023.

2- CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses obligations dans le cours normal de ses activités.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré la capacité de la Société à obtenir des fonds par le passé, rien ne garantit qu'elle soit en mesure d'obtenir du financement à l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement soient accessibles à des conditions acceptables pour la Société. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement et n'a pas encore généré de revenus d'exploitation. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire l'exploration de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. Au 30 juin 2023, la Société a un déficit de 62 328 624 \$, une trésorerie de 963 974 \$ et un fonds de roulement négatif de 4 476 223 \$.

Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3- ACQUISITION DE PERSHIMEX

Le 11 mai 2023, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions de Corporation Ressources Pershimex Inc. (« Pershimex »). La Société a émis 79 294 373 actions ordinaires aux actionnaires de Pershimex. De plus, la Société a émis 5 997 600 options et 8 616 960 bons de souscription en compensation des options et bons de souscription non expirés de Pershimex. La juste valeur de actions émises, des options et des bons à la date d'acquisition est de 5 329 773 \$.

La direction a conclu que Pershimex ne répond pas à la définition d'une entreprise parce que les actifs et les activités acquis ne comprennent pas de processus substantiel et qu'il n'y a pas d'extrants, par conséquent la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs. La juste valeur des actions émises à titre de contrepartie a été déterminées sur la base du cours des actions. La juste valeur des bons de souscription et options a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes (Voir note 14 et 15 pour plus de détails).

Le tableau qui suit détaille l'acquisitions des actifs de Pershimex :

	\$
Juste valeur de la contrepartie transférée:	
Contrepartie en actions	5 150 606
Contrepartie en options	151 509
Contrepartie en bons de souscription	27 658
Total de la contrepartie transférée	5 329 773

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

3- ACQUISITION DE PERSHIMEX (suite)

Juste valeur attribuée

Trésorerie	101 565
Actions cotées	7 592
Débiteurs	14 630
Frais payés d'avance	11 907
Crédit d'impôt relatif aux ressources et d'impôt minier à recevoir	251 439
Total de l'actif courant	387 133
Dépôts pour la restauration	24 708
Total de l'actif non courant	24 708
Créditeurs et charges à payer	(566 932)
Total passif courant	(566 932)
Total des actifs et passifs identifiables	(155 091)
Dépenses de prospection et d'évaluation	5 484 864
Total de la juste valeur attribuée	5 329 773

4- MODIFICATIONS COMPTABLES

Site minier Géant Dormant

Au cours de l'exercice, la Société a révisé le niveau d'avancement du site minier Géant Dormant et a déterminé que celui-ci est au stade de la prospection et de l'évaluation considérant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale n'ont pas encore été démontrée. Ce changement a été appliquée rétroactivement.

Le reclassement du projet Géant Dormant en dépenses de prospection et d'évaluation au cours de l'exercice, a eu pour effet en 2023 d'augmenter le déficit et de diminuer les immobilisations corporelles d'un montant de 9 591 202 \$ et d'augmenter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 933 304 \$.

Frais reliés à la prospection et à l'évaluation

En préparant les états financiers consolidés de l'année courante, la Société a révisé ses politiques comptables et celles de sa filiale relativement aux actifs d'exploration et d'évaluation afin à s'aligner aux pratiques de l'industrie. Antérieurement, pour la société mère et sa filiale, les coûts liés à l'acquisition des droits miniers ainsi que les dépenses liées à l'exploration et l'évaluation des propriétés minières diminuées des crédits d'impôt liés à ces dépenses étaient comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. La Société a rétrospectivement adopté la méthode comptable de comptabiliser les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et des dépenses de prospection et d'évaluation au résultat.

La direction estime que ce traitement comptable fournit des informations fiables et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers consolidés pour évaluer la situation financière de la Société.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 JUIN 2023 ET 2022

(en dollars canadiens)

4- MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

	Traitement antérieur	Incidence Frais d'exploration	Géant Dormant	Retraité
	\$	\$	\$	\$
30 juin 2022				
État de la situation financière consolidé				
Actifs de prospection et d'évaluation	1 060 476	(1 060 476)	-	-
Immobilisations corporelles	13 614 224	-	(10 592 599)	3 021 625
Déficit	(45 198 091)	(1 060 476)	(10 592 599)	(56 851 166)
État du résultat global consolidé				
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	185 188	2 892 504	3 077 692
Dévaluation des actifs de prospection et d'évaluation	9 352 756	(9 352 756)	-	-
Résultat net et total du résultat global	(27 896 315)	9 167 568	(2 892 504)	(21 621 251)
Bénéfice net par action				
De base	(0,09)	0,03	(0,01)	(0,07)
Dilué	(0,09)	0,03	(0,01)	(0,07)
État des capitaux propres consolidé				
Déficit	(45 198 091)	(1 060 476)	(10 592 599)	(56 851 166)
Tableau des flux de trésorerie consolidé				
Résultat net	(27 896 315)	9 167 568	(2 892 504)	(21 621 251)
Dévaluation des actifs de prospection et d'évaluation	9 352 756	(9 352 756)	-	-
Amortissement	1 874 088	-	33 842	1 907 930
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 080 665	(185 188)	(2 858 662)	(1 963 185)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 054 751)	-	6 078 153	(1 976 598)
Ventes d'or et d'argent (mine Géant Dormant)	3 219 491	-	(3 219 491)	-
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	(185 188)	185 188	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 020 448)	185 188	2 858 662	(1 976 598)
30 juin 2021				
État de la situation financière consolidé				
Actifs de prospection et d'évaluation	10 228 044	(10 228 044)	-	-
Immobilisations corporelles	25 278 096	-	(7 700 095)	17 578 001
Déficit	(17 287 131)	(10 228 044)	(7 700 095)	(35 215 270)
État des capitaux propres consolidés				
Déficit	(17 287 131)	(10 228 044)	(7 700 095)	(35 215 270)

5- NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉS

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers consolidés, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées par anticipation et qui ne sont pas listées ci-après ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 JUIN 2023 ET 2022

(en dollars canadiens)

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de Mines Abcourt Inc. ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS ») en vigueur en date du 30 juin 2023. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire.

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive Corporation Ressources Pershimex Inc. Une filiale est une entité sur laquelle la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir sur celle-ci, lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables découlant de sa participation à l'entité et qu'elle peut influencer sur ces rendements.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle cesse. Toutes les transactions, tous les soldes, tous les produits et toutes les charges intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Conversion de devises

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans les résultats de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et aide gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et si la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des dépenses de prospection et d'évaluation à l'état du résultat global.

Stocks

Les stocks comprennent les inventaires d'or et d'argent (lingots d'or et d'argent et or en circuit), les stocks de minerai et les fournitures. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, fondé sur la capacité normale de production. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai comprend les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des fournitures est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend les coûts des matières premières et de la main d'œuvre liées directement à l'extraction minière et de production et les coûts indirects directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Constatation des revenus

Les revenus comprennent la vente d'or et d'argent et les revenus d'usinage.

Les revenus de la vente d'or et d'argent raffinés sont comptabilisés lorsque le contrôle de l'or et l'argent est transféré au client. Le contrôle est transféré lorsqu'il y a un engagement irrévocable de vendre l'or et l'argent au client à un prix déterminé et que la Société a remis au raffineur des instructions irrévocables de livrer l'or et l'argent raffiné au client. Après la remise de ces instructions, le client a le contrôle sur le produit et la société n'a plus d'obligations non réalisées qui peut affecter l'acceptation du produit. Le paiement est dû et généralement reçu en date de règlement.

Les revenus d'usinage sont constatés lorsque le service de transformation du minerai est effectué par la Société, qu'il est accepté par le client et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ainsi, les obligations de performance sont honorées au moment où les services d'usinage sont réalisés. À ce moment précis, la Société transfère physiquement les produits d'usinage et la Société transfère les risques et les avantages importants liés aux métaux aux clients.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (suite)

Dépenses de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux ayant un potentiel économique.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en charge à l'état des résultats jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Le poste « Dépenses de prospection et d'évaluation » comprend les charges et les crédits d'impôt à l'exploration directement attribuables à la recherche et l'analyse de données d'exploration existantes, la réalisation d'études géologiques, de forages d'exploration et d'échantillonnage, l'examen et les tests de méthodes d'extraction et de traitement et la compilation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité. Les charges de prospection concernent les activités initiales de recherche de gisements. Les charges d'évaluation de projets consistent en une évaluation détaillée des gisements ou autres projets déjà identifiés comme démontrant un potentiel géologique. Le poste comprend également le produit de la disposition de redevances sur les propriétés déduction faite des coûts rattachés à la vente de la redevance.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts sont alors capitalisés et classés à titre d'actifs miniers en développement dans les immobilisations corporelles. La capitalisation des dépenses débute lorsque la direction et le conseil d'administration ont déterminé qu'un projet démontre un potentiel de développement et qu'une analyse économique, qui sera présentée et approuvée formellement par le conseil d'administration, démontre une viabilité commerciale et des avantages économiques futurs probables.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient un intérêt financier conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Dépréciation d'actifs à long terme

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût initial inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou la construction de l'actif, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

Actifs miniers en développement

Les coûts engagés à l'égard des propriétés identifiées comme ayant une faisabilité technique et une viabilité commerciale ne sont pas amortis. Les coûts incluent toutes les dépenses pour développer la propriété jusqu'à la production commerciale. Lorsque la production commerciale est atteinte, les coûts sont transférés dans les différentes catégories d'immobilisations corporelles des sites miniers en production.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement – sites minier en production

Les immobilisations corporelles des sites minier en production sont amorties selon le mode des unités de production afin de réduire la valeur comptable jusqu'à la valeur résiduelle à l'exception des immobilisations dont la durée d'utilité est plus courte que la durée de vie estimative de la mine, dans ce cas ils sont amorties selon le mode linéaire et/ou dégressif. Le taux d'amortissement de la mine Elder est calculé en fonction des onces d'or produites sur l'estimation des ressources qui seront produite par la mine. Le calcul de l'amortissement prend également en considération les coûts de développement qui seront engagés dans le futur pour accéder à ces ressources. Le taux d'amortissement de l'usine de traitement de la mine Géant Dormant est calculé en fonction du nombre de tonnes de minerai traitées sur l'estimation des ressources minérales.

Amortissement – autres immobilisations corporelles

L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de la durée d'utilité estimative de l'actif selon le mode linéaire et / ou dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Équipement roulant	Linéaire 20 % Dégressif 30 %
Mobilier et équipement de production	Dégressif 20 %
Équipement informatique	Linéaire 30 %
Équipement	Linéaire 10 % – 20 %

La durée d'utilité estimée, les valeurs résiduelles, l'estimation des ressources minérales et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque clôture de l'exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Au moment d'une cession ou d'un abandon, la valeur comptable des immobilisations corporelles est décomptabilisée et tous les profits ou pertes connexes sont comptabilisés en résultat net.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financiers et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie suivante :

- au coût amorti;

Le classement dépend à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges et les autres revenus.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les comptes clients et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est pas tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles des pertes de crédit attendues pour la durée de vie d'un instrument financier.

Clients et autres débiteurs

La Société utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les comptes clients et les autres débiteurs. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. La Société se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

La Société évalue la dépréciation des comptes clients sur une base collective puisqu'ils partagent des caractéristiques relatives au risque de crédit étant donné qu'ils ont été regroupés selon le nombre de jours écoulés depuis le moment où ils sont en souffrance.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs, les charges à payer (à l'exception des salaires et vacances à payer et des sommes dues aux gouvernements) ainsi que la dette à long terme.

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Toutes les dépenses liées aux passifs financiers sont reconnues dans les revenus et charges financières.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées s'il existe des obligations actuelles, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction se traduira probablement par une sortie de ressources économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions liées à la restauration de sites miniers (suite)

Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondée sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés (voir note 13).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou un tiers fournissant des services similaires aux membres du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription et des options émis à des courtiers et des intermédiaires) sont ultimement comptabilisés en résultat selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les bons de souscription et les options émis à des courtiers et des intermédiaires sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options d'achat d'actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Capital social

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons de souscription antérieurement comptabilisée aux postes de surplus d'apport et de bons de souscription.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions émises et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables résultant de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options d'achat d'actions jusqu'à l'exercice de ces options et les charges liées aux bons de souscription expirés. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces bons. Lorsque les bons de souscription sont exercés, leur valeur correspondante est transférée dans le capital social alors que lorsqu'ils expirent, leur valeur est transférée dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents moins les frais d'émission, net de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation, des effets de toutes les actions de catégorie « B » potentielles dilutives qui incluent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions de catégorie « B » potentielles dilutives ont été converties en actions de catégorie « B » au prix moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions de catégorie « B » potentielles si elle est ultérieure.

Les informations sur les options et les bons de souscriptions en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentés à la note 14. En 2023 et 2022, aucune option n'a été considérée étant donné leur effet antidilutif sur la perte par action.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt exigible et à l'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres. La charge d'impôt inclut également l'impôt minier.

L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable en utilisant les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Informations sectorielles

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société opère une mine aurifère et ainsi que l'acquisition, la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

La Société a déterminé qu'il y a deux secteurs, soit le secteur de l'exploitation d'une mine aurifère et celui de l'acquisition, de la prospection et l'évaluation de propriétés minières (Voir note 25).

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers consolidés exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influencent l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

a) Amortissement du site minier en production

Les sites miniers en production sont amortis selon la méthode des unités de production afin de réduire le coût jusqu'à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle est estimée par la direction. Le taux d'amortissement est calculé selon les ressources de la société, en onces ou en tonnes. Les ressources minérales sont des estimations de la quantité de minerai pouvant être extraites des propriétés de la Société. L'estimation des ressources minérales est un processus subjectif et sa précision dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles ainsi que des hypothèses et des jugements utilisés dans l'interprétation des modèles géologiques. La modification des hypothèses au niveau de l'estimation des ressources minérales pourrait avoir une incidence, entre autres sur la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, sur la provision liée à la restauration et sur la charge d'amortissement et épuisement.

b) Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses

En évaluant la dépréciation, La direction estime la valeur recouvrable de chaque actif en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats d'exploitation futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation approprié. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2022, la direction a revu ses objectifs stratégiques et pris la décision de fermer la mine Elder et identifiés des faits et circonstances indiquant que certains des actifs de la Société se sont dépréciés (Voir note 20). Au 30 juin 2022, Un montant de 14 455 255 \$ a été comptabilisé à titre de dévaluation des immobilisations corporelles.

c) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux dépenses de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie. En 2016, la Société a reçu des avis de nouvelles cotisations suivant la vérification par les autorités fiscales québécoises des crédits d'impôt relatifs aux ressources ainsi que de droit miniers pour les années d'imposition 2011, 2012, 2013 et 2014. La Société a déposé des avis d'opposition relativement à ces nouveaux avis de cotisation. Les montants réclamés ont été comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer et s'élèvent à 1 295 875 \$.

d) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés.

6- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

e) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option. Au cours de l'exercice, un montant de 11 758 \$ a été comptabilisé à titre de rémunération fondée sur des actions suivant l'octroi de 1 000 000 options d'achats d'actions.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

a) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement.

b) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour le développement de ses propriétés et les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances (Voir note 2).

c) Acquisition de Pershimex

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la société acquise répond à la définition d'une entreprise.

d) Début de la phase de développement

La Société évalue le potentiel de chaque projet pour déterminer le moment où il devrait progresser à partir de la phase d'exploration et d'évaluation à la phase de développement. La faisabilité technique et la viabilité commerciale seront considérées comme atteintes lorsque la Société aura rempli les conditions suivantes :

- Obtention d'une étude de préfaisabilité ou de faisabilité technique et de viabilité commerciale
- Décision de la Société sur cette base d'aller en phase de développement
- Obtention des permis d'extraction
- Obtenir le financement nécessaire pour procéder au plan de développement

Une fois que la direction a déterminé qu'un projet a démontré un potentiel de développement basé sur ces critères et une fois approuvé par le conseil d'administration, le projet entre dans la phase de développement. Au cours de l'exercice, la direction a établi qu'elle n'avait pas démontré la faisabilité technique, ni la viabilité commerciale de son projet Géant Dormant et a remis le projet en phase d'exploration.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

7- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs	(713 891)	323 980
Frais payés d'avance	(43 170)	38 598
Stocks	1 834 407	1 437 881
Créditeurs et charges à payer	(1 610 214)	1 406 822
Impôts sur le résultat à payer	(100 052)	(57 390)
	<u>(632 920)</u>	<u>3 149 891</u>

Au 30 juin 2023, la Société a versé un montant d'impôts de 157 470 \$ (162 478 \$ au 30 juin 2022).

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

	2023	2022
	\$	\$
Bons de souscription octroyés à des investisseurs	281 018	-
Bons de souscription octroyés à des intermédiaires	13 800	-
Actions émises pour l'acquisition de Pershimex	5 150 606	-
Bons de souscription émis pour l'acquisition de Pershimex	27 658	-
Options d'achat d'actions émises pour l'acquisition de Pershimex	151 509	-

8- DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Taxes à recevoir	1 065 924	325 309
Comptes clients	-	1 309
Autres débiteurs	-	10 785
	<u>1 065 924</u>	<u>337 403</u>

9- STOCKS

	2023	2022
	\$	\$
Inventaire d'or et d'argent	-	1 725 888
Minerai	-	105 900
Fournitures	462 312	464 931
	<u>462 312</u>	<u>2 296 719</u>

Au 30 juin 2023, un montant de 1 831 788 \$ a été constaté en résultat. Au 30 juin 2022, les inventaires d'or et d'argent inclus une provision de 683 620 \$.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 JUIN 2023 ET 2022

(en dollars canadiens)

10- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 juin 2022	Ajout	Ajustement provision restauration	Coût	Dévaluation	30 juin 2023	30 juin 2022	Amortissement cumulé		30 juin 2023	2023
	Retraité Note 4			Transfert			Retraité Note 4	Amortissement	Transfert		Valeur nette comptable
	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Corporatif											
Mobilier de bureau	-	13 172	-	50 357	-	63 529	-	4 383	32 283	36 666	26 863
Équipement informatique	-	20 202	-	18 846	-	39 048	-	8 265	10 327	18 592	20 456
	-	33 374	-	69 203	-	102 577	-	12 648	42 610	55 258	47 319
Site mine Elder											
Terrains	37 263	-	-	-	-	37 263	-	-	-	-	37 263
Mobilier et équipement	50 357	-	-	(50 357)	-	-	32 283	-	(32 283)	-	-
Mine Elder	-	2 286	-	-	(2 286)	-	-	-	-	-	-
Équipement informatique	18 846	-	-	(18 846)	-	-	10 327	-	(10 327)	-	-
	106 466	2 286	-	(69 203)	(2 286)	37 263	42 610	-	(42 610)	-	37 263
Site Géant Dormant											
Usine de traitement et équipement de production	4 273 750	282 857	4 207 991	-	-	8 764 598	1 978 357	4 082	-	1 982 439	6 782 159
Terrains	19 000	-	-	-	-	19 000	-	-	-	-	19 000
Équipement roulant	477 225	49 130	-	-	-	526 355	400 441	38 551	-	438 992	87 363
Équipement informatique	58 399	105 247	-	-	-	163 646	33 751	35 653	-	69 404	94 242
	4 828 374	437 234	4 207 991	-	-	9 473 599	2 412 549	78 286	-	2 490 835	6 982 764
Exploration											
Terrains	55 000	-	-	-	-	55 000	-	-	-	-	55 000
Bâtiments	467 141	21 224	997 833	-	-	1 486 198	234 325	3 035	-	237 360	1 248 838
Équipements et outillage	322 221	90 553	-	-	-	412 774	68 093	50 541	-	118 634	294 140
	844 362	111 777	997 833	-	-	1 953 972	302 418	53 576	-	355 994	1 597 978
	5 779 202	584 671	5 205 824	-	(2 286)	11 567 411	2 757 577	144 510	-	2 902 087	8 665 324

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 juin 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

10- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût					Amortissement cumulé					2022	
	1er Juillet 2021 Retraité Note 4	Ajout	Ajustement provision restauration	Transfert	Dévaluation (note 20)	30 juin 2022 Retraité Note 4	1er Juillet 2021 Retraité Note 4	Amortissement Retraité	Transfert	Dévaluation (note 20)	30 juin 2022 Retraité Note 4	Valeur nette comptable Retraité Note 4
	\$	\$				\$	\$	\$			\$	\$
Site Abcourt-Barvue												
Équipement de l'usine de traitement	2 702 476	-	-		(2 702 476)	-	-	-	-	-	-	-
Usine de traitement d'eau	76 628	-	-		(76 628)	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses encourues pour le parc à résidus	40 728	-	-		(40 728)	-	-	-	-	-	-	-
	2 819 832	-	-		(2 819 832)	-	-	-	-	-	-	-
Site mine Elder												
Terrains	37 263	-	-	-	-	37 263	-	-	-	-	-	37 263
Équipement roulant	94 920	47 600	-	(75 600)	(66 920)	-	78 456	14 014	(29 181)	(63 289)	-	-
Mobilier et équipement	2 362 049	37 514	-	(35 000)	(2 314 206)	50 357	1 537 096	154 102	(10 701)	(1 648 214)	32 283	18 074
Mine Elder	19 834 785	1 738 290	(45 025)	-	(21 528 050)	-	9 246 692	1 315 558	-	(10 562 250)	-	-
Équipement informatique	8 006	10 840		-	-	18 846	6 034	4 293	-	-	10 327	8 519
	22 337 023	1 834 244	(45 025)	(110 600)	(23 909 176)	106 466	10 868 278	1 487 967	(39 882)	(12 273 753)	42 610	63 856
Site Géant Dormant												
Usine de traitement et équipement de production	4 370 312	4 288	(100 850)	-	-	4 273 750	1 682 263	296 094	-	-	1 978 357	2 295 393
Terrains	19 000	-	-	-	-	19 000	-	-	-	-	-	19 000
Équipement roulant	401 625	-	-	75 600	-	477 225	325 946	45 314	29 181	-	400 441	76 784
Équipement informatique	46 862	11 537	-	-	-	58 399	20 780	12 971	-	-	33 751	24 648
	4 837 799	15 825	(100 850)	75 600	-	4 828 374	2 028 989	354 379	29 181	-	2 412 549	2 415 825
	29 994 654	1 850 069	(145 875)	(35 000)	(26 729 008)	4 934 840	12 897 267	1 842 346	(10 701)	(12 273 753)	2 455 159	2 479 681

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 juin 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

10- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût					Amortissement cumulé					2022	
	1er Juillet 2021 Retraité Note 4	Ajout	Ajustement provision restauration	Transfert	Dévaluation (note 20)	30 juin 2022 Retraité Note 4	1er Juillet 2021 Retraité Note 4	Amortissement Retraité Note 4	Transfert	Dévaluation (note 20)	30 juin 2022 Retraité Note 4	Valeur nette comptable Retraité Note 4
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exploration												
Terrains	55 000	-	-	-	-	55 000	-	-	-	-	-	55 000
Bâtiment	491 055	-	(23 914)	-	-	467 141	202 583	31 742	-	-	234 325	232 816
Équipements	171 393	126 529	-	24 299	-	322 221	34 251	33 842	-	-	68 093	254 128
	717 448	126 529	(23 914)	24 299	-	844 362	236 834	65 584	-	-	302 418	541 944
	30 712 102	1 976 598	(169 789)	(10 701)	(26 729 008)	5 779 202	13 134 101	1 907 930	(10 701)	(12 273 753)	2 757 577	3 021 625

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

11- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	30 juin 2023	30 juin 2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs	3 396 451	3 714 052
Redevances à payer	501 451	684 828
Salaires et vacances à payer	226 336	407 311
Sommes dues aux gouvernements	1 446 012	1 807 341
	<u>5 570 250</u>	<u>6 613 532</u>

12- DETTE À LONG TERME

	30 juin 2023	30 juin 2022
	\$	\$
Emprunts autorisés au montant maximal de 3 000 000 \$, portant intérêt aux taux fixe de 5,66 %, 7,25 % et 7,26 % (2,99 %, 3,51 % et 5,66 % au 30 juin 2022), échéant en janvier et février 2024 et février 2026, garanti par une hypothèque de premier rang de 3 000 000 \$ sur les équipements et le matériel roulant de la mine et de l'usine Géant Dormant, par une hypothèque de 250 000 \$ sur les comptes clients et les stocks et par une hypothèque portant sur l'universalité des biens meubles.	1 850 000	2 450 000
Emprunt autorisé au montant maximal de 47 631 \$, portant intérêt à taux fixe de 7,33 %, garanti par du matériel roulant, échéant en août 2023.	4 241	28 628
	<u>1 854 241</u>	<u>2 478 628</u>
Tranche à court terme	<u>(1 520 908)</u>	<u>(1 874 387)</u>
	<u>333 333</u>	<u>604 241</u>

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement

	2023	2022
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 478 628	1 925 098
Résultant des flux de trésorerie		
Produit de la dette à long terme	-	1 047 631
Remboursement de la dette à long terme	(624 387)	(502 336)
Sans contrepartie de trésorerie		
Charge d'intérêts effectifs	-	8 235
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 854 241</u>	<u>2 478 628</u>

Au 30 juin 2023 et 2022, les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

Moins d'un an	1 520 908	1 874 387
Plus d'un an et moins de cinq ans	333 333	604 241

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

13- PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DES SITES MINIER

Le tableau suivant présente la variation des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	6 165 101	6 243 320
Révision des estimations	5 205 824	(169 789)
Charge de désactualisation	245 273	91 570
Solde à la fin	<u>11 616 198</u>	<u>6 165 101</u>

Le taux d'inflation utilisé pour déterminer la valeur future des obligations est de 2,40 % et 2,87 % (4,9 % au 30 juin 2022 et 2,4 % au 1^{er} juillet 2021), tandis que le taux reflétant les appréciations actuelles par le marché (ajusté pour tenir compte des risques spécifiques à ce passif) utilisé pour déterminer la valeur actualisée des provisions est de 3,50 % et 4,68 % (3,12 % et 3,06 % au 30 juin 2022 et 0,87 % au 1^{er} juillet 2021). Les échéanciers des paiements ont été déterminés en tenant compte des capacités financières de la société, de l'estimation des ressources mesurées et indiquées, du niveau de production annuelle prévue et de la durée de vie estimée de la mine.

La révision des estimations fait suite à la révision des échéanciers des mouvements de trésorerie estimés suivant la mise à jour des ressources et de leur durée de vie estimative ainsi que de la révision des coûts futurs de restauration des sites Elder et Géant Dormant. Au cours de l'exercice, la Société a révisé à la hausse les coûts futurs de restauration du site Géant Dormant. Les coûts totaux futurs ont été estimés à 12 027 338 \$, un montant additionnel avant actualisation de 6 657 124 \$ a été comptabilisé en augmentation de la provision. La révision des estimations a été imputée aux immobilisations corporelles.

Le tableau suivant présente les mouvements de trésoreries estimés non actualisés découlant des coûts futurs de restauration utilisés dans le calcul des provisions liées à la restauration des sites miniers au 30 juin 2023.

	Montant total estimé des mouvements de trésorerie prévus en 2025 et 2031
	\$
Site Elder	601 028
Site Géant Dormant	14 834 838
	<u>15 435 866</u>

Le tableau suivant présente la répartition des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	30 juin 2023	30 juin 2022
	\$	\$
Site Elder	546 225	502 554
Site Géant Dormant	11 069 973	5 662 547
	<u>11 616 198</u>	<u>6 165 101</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

14- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie « A », sans valeur nominale, sans droit de vote (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions de catégorie « B », sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social de catégorie « B » de la Société se détaillent comme suit :

	2023		2022	
	Quantité	Montant \$	Quantité	Montant \$
Solde au début	328 289 131	46 186 602	311 539 131	44 852 502
Émissions d'actions ordinaires	6 050 000	331 053	16 750 000	1 334 100
Émissions d'actions accréditives	14 475 000	796 125	-	-
Émission acquisition Pershimex	79 294 373	5 150 606	-	-
Solde à la fin	428 108 504	52 464 386	328 289 131	46 186 602

Exercice clos le 30 juin 2023

Le 20 juillet 2022, la Société a complété un placement privé composé de 550 000 unités au prix de 0,065 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire de catégorie « B » et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet de souscrire à une action ordinaire de catégorie « B » au prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription. Le produit brut de ce placement au montant de 35 750 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 6 922 \$.

Le 20 juillet 2022, la Société a complété un placement privé composé de 14 475 000 unités accréditives au prix de 0,08 \$ l'unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie « B » accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet de souscrire à une action ordinaire de catégorie « B » au prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription. Le produit brut de ce placement au montant de 1 158 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 191 163 \$ et de la prime sur actions accréditives au montant de 170 712 \$ présenté dans les autres passifs.

Dans le cadre du placement, la Société a versé une commission en espèces de 69 000 \$ et émis 862 500 bons de souscription à un courtier. Chaque bon de souscription permet de souscrire à une unité au prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie « B » et d'un bon de souscription permettant de souscrire à une action ordinaire de catégorie « B » au prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription.

Le 27 septembre 2022, la Société a clôturé un placement privé composé de 5 000 000 unités au prix de 0,065 \$ l'unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie « B » et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet de souscrire à une action ordinaire de catégorie « B » au prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription. Le produit brut de ce placement au montant de 325 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 49 775 \$.

Dans le cadre du placement privé clôturé le 27 septembre 2022, la Société a accepté le 11 octobre 2022 une souscription additionnelle de 500 000 unités au prix de 0,065 \$ l'unité. Le produit brut de la souscription au montant de 32 500 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 5 500 \$.

Dans le cadre du placement, la Société a versé une commission en espèces de 19 500 \$ et émis 300 000 bons de souscription à un courtier. Chaque bon de souscription permet de souscrire à une unité au prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie « B » et d'un bon de souscription permettant de souscrire à une action ordinaire de catégorie « B » au prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription.

Le 11 mai 2023, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions de Pershimex par voie d'une fusion tripartite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Dans le cadre de cette transaction, la Société a émis aux actionnaires de Pershimex, 79 294 373 actions ordinaire de catégorie « B ». La juste valeur des actions émises à titre de contrepartie a été déterminée sur la base du cours de clôture des actions à la date de la transaction soit 0,065 \$. (Voir note 2 pour plus de détails)

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

14- CAPITAL SOCIAL (suite)

Exercice clos le 30 juin 2022

Le 31 mai 2022, la Société a complété un placement privé sans l'entremise d'un courtier composé de 16 750 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité. Chaque unité était composée de 1 action ordinaire de catégorie « B » et d'un bon de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire une action ordinaire de catégorie « B » à 0,15 \$ pour un période de 3 ans. Le produit brut de ce placement au montant de 1 675 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 340 900 \$.

15- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions de la Société. Il a été initialement adopté en octobre 1996 et approuvé par les actionnaires de la Société le 1er décembre 1997, et a par la suite été modifié à quelques reprises avec l'approbation des actionnaires, en décembre 2001 et en décembre 2012. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que le cours des actions à la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour émission en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Cependant, les options octroyées à des personnes responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	2023		2022	
	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début	2 800 000	0,09	6 900 000	0,12
Exercées	-	-	-	-
Acquisition Pershimex	5 997 600	0,09	-	-
Octroyées	1 000 000	0,05	2 000 000	0,10
Annulées et expirées	-	-	(6 100 000)	0,125
En circulation à la fin	9 797 600	0,09	2 800 000	0,09
En circulation et exerçables à la fin	<u>8 464 267</u>	0,08	<u>1 512 963</u>	0,08

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des options d'achats d'actions à des administrateur et dirigeants de la Société. La juste valeur moyenne pondérée de 0,02 \$ des options a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023	2022
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,04 \$	0,09 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	74 %	71 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	3,26%	2,52 %
Durée de vie moyenne prévue	5 ans	5 ans
Prix d'exercice moyen	0,05 \$	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

Au total, un montant de 11 758 \$ (103 000 \$ au 30 juin 2022) de rémunération fondée sur des actions a été comptabilisé en résultat net et porté au crédit du surplus d'apport.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime :

En circulation au 30 juin 2023	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
		\$
800 000	0,5 an	0,07
5 140 800	2,5 ans	0,09
856 800	3,5 ans	0,09
2 000 000	3,8 ans	0,10
<u>1 000 000</u>	4,4 ans	0,05
<u>9 797 600</u>		
En circulation au 30 juin 2022	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
		\$
800 000	1,5 ans	0,07
<u>2 000 000</u>	4,8 ans	0,10
<u>2 800 000</u>		

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription à des investisseurs

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

	2023		2022	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	16 750 000	0,15	-	-
Acquisition Pershimex	8 616 960	0,22	-	-
Émis	20 525 000	0,15	16 750 000	0,15
En circulation à la fin	<u>45 891 960</u>	0,18	<u>16 750 000</u>	0,15

Au cours du trimestre, la Société a émis des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés et de la fusion. La juste valeur relative moyenne pondérée de 0,01\$ (0,0203 \$ au 30 juin 2022) des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023	2022
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,05 \$	0,06 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	71 %	72 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	3,38 %	2,67 %
Durée de vie moyenne prévue	3 ans	3 ans
Prix d'exercice moyen	0,15 \$	0,15 \$

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription investisseurs :

En circulation au 30 juin 2023	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
6 984 960	0,25	Août 2023
1 632 000	0,11	Novembre 2024
16 750 000	0,15	Mai 2025
15 025 000	0,15	Juillet 2025
5 000 000	0,15	Septembre 2025
500 000	0,15	Octobre 2025
<u>45 891 960</u>		

En circulation au 30 juin 2022	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
16 750 000	0,15	Juillet 2025

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

15- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription à des intermédiaires

Les mouvements dans les bons de souscription à des intermédiaires de la Société se détaillent comme suit:

	2023		2022	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$
Solde au début	-	-	-	-
Émis	1 162 500	0,15 \$	-	-
En circulation à la fin	<u>1 162 500</u>	<u>0,15 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Au cours de l'exercice, la Société a émis des bons de souscription non transférables à des intermédiaires dans le cadre de placements privés. La juste valeur relative moyenne pondérée de 0,0119 \$ des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2022
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,052 \$
Taux de dividendes attendu	-
Volatilité moyenne attendue	71 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	3,37 %
Durée de vie moyenne prévue	3 ans
Prix d'exercice moyen	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

Au total, un montant de 13 800 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'émission d'actions au déficit et porté au crédit du surplus d'apport.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription investisseurs :

En circulation au 30 juin 2023	Prix de levée \$	Date d'expiration
862 500	0,15	Juillet 2025
<u>300 000</u>	<u>0,15</u>	<u>Septembre 2025</u>
<u>1 162 500</u>		

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

16- REVENUS

	2023	2022
	\$	\$
Vente d'or et d'argent	6 921 289	20 219 630
Autres revenus	93 205	175 253
	<u>7 014 494</u>	<u>20 394 883</u>

17 - AUTRES INFORMATIONS SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

ADMINISTRATION

Impôt de la partie III.14	7 125	-
Honoraires professionnels	414 149	331 848
Intérêts et pénalités sur impôts	107 422	78 733
Frais bancaires	17 398	19 000
Salaires et charges sociales	789 442	440 658
Assurances	42 119	33 201
Frais de bureau et autres charges	114 171	108 712
Relations aux actionnaires et investisseurs	564 060	392 654
Rémunération fondée sur des actions	11 758	103 000
Amortissement des immobilisations corporelles	58 427	15 821
Dévaluation des immobilisations corporelles	2 286	14 455 255
	<u>2 121 232</u>	<u>15 978 882</u>

PROSPECTION ET ÉVALUATION

Dépenses de prospection et d'évaluation	5 320 415	6 297 183
Acquisition de Pershimex (note 3)	5 484 864	-
Produit de la cession de la redevance ⁽¹⁾	(2 476 863)	-
Produit de la cession d'or et d'argent	(6 684 299)	(3 219 491)
	<u>1 644 117</u>	<u>3 077 692</u>

(1) Au cours de l'exercice, la Société a vendu une redevance de 2 % du revenu net de fonderie sur tous les minéraux métalliques et non métalliques extraits ou autrement récupérés sur les propriétés Géant Dormant et Dormex en contrepartie de 2 651 875 \$ (2 000 000 \$ US) en espèces. Le produit de la cession de la redevance est présenté nette des frais au montant de 175 012 \$.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

18- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS

La charge d'impôt sur le résultat et d'impôts miniers se compose des éléments suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Impôts miniers	57 418	109 029
Recouvrement d'impôts différés et impôts miniers différés	-	(57 815)
	<u>57 418</u>	<u>51 214</u>

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	Retraité \$
Bénéfice (perte) avant impôts	(5 279 627)	(21 570 037)
Impôts au taux de base combiné de 26,5% (26,5 % en 2022)	(1 399 101)	(5 716 060)
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	(53 453)	7 018 749
Rémunération fondée sur des actions	3 134	27 295
Droit minier	57 418	109 028
Droit minier déductible	-	(28 892)
Impôts miniers différés	-	(1 465 000)
Éléments non déductibles et autres	1 449 420	106 094
Impôts sur le résultat et impôts miniers (exigibles)	<u>57 418</u>	<u>51 214</u>

Actifs (passifs) d'impôts différés et impôt miniers différés

	<u>2021</u>	<u>Reconnu dans le résultat</u>	<u>2022</u>
Immobilisations corporelles	(2 431 654)	2 431 654	-
Pertes autres qu'en capital	444 133	(444 133)	-
Actifs de prospection et d'évaluation	3 378 887	(3 378 887)	-
Frais d'émission d'actions	15 820	(15 820)	-
Impôt minier différé	<u>(1 465 000)</u>	<u>1 465 000</u>	-
Total des actifs d'impôts différés et impôt miniers différés comptabilisés	<u>(57 814)</u>	<u>57 814</u>	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives			
Variation des impôts différés selon l'état des résultat	(57 814)	57 814	-
Actifs d'impôt différés			-
Passifs d'impôts miniers différés			-

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

18- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERES (suite)

Au 30 juin 2023, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté:

	Fédéral	Québec	Droits miniers
Immobilisations	2 623 873	2 491 069	-
Actifs d'exploration et d'évaluation	47 633 553	35 349 819	10 964 407
Pertes autres qu'en capital	9 786 900	6 735 314	-
Pertes en capital	2 227 563	2 227 563	-
Frais d'émission d'actions	103 875	103 875	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers	758 023	758 023	758 023
	<u>63 133 787</u>	<u>47 665 663</u>	<u>11 722 430</u>

Au 30 juin 2022, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté:

	Fédéral	Québec	Droits miniers
Immobilisations	3 766 110	3 623 721	-
Actifs d'exploration et d'évaluation	46 459 500	33 933 000	16 813 958
Pertes autres qu'en capital	3 343 201	337 145	-
Pertes en capital	2 227 563	2 227 563	-
Frais d'émission d'actions	158 744	158 744	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers	512 750	512 750	512 750
	<u>56 467 868</u>	<u>40 792 923</u>	<u>17 326 708</u>

La capacité de réaliser les avantages fiscaux dépend de nombreux facteurs, notamment de la probabilité de dégager des résultats imposables futurs. Les actifs d'impôt différés sont comptabilisés seulement s'il est probable que les résultats imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de ces actifs. Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs non comptabilisés totalisent un montant de 16 115 622 \$ (12 435 185 \$ au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2023, la société dispose des pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. L'actif d'impôts différé sur ces pertes n'a pas été constaté. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2028	3 523	3 523
2029	1 676	1 676
2030	194	194
2032	410 792	410 792
2033	377 089	376 640
2034	219 388	219 388
2035	559 613	250 618
2036	2 952 565	279 343
2037	353 240	351 495
2038	283 826	282 063
2039	163 369	163 369
2040	99 655	99 655
2041	239 576	239 576
2042	655 107	609 940
2043	3 467 287	3 447 042
	<u>9 786 900</u>	<u>6 735 314</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

19 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont la haute direction soit le Chef de la direction ainsi que le Chef de la direction financière et les administrateurs.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Honoraires de consultant ⁽¹⁾	-	297 550
Salaires et charges sociales	680 998	243 114
Rémunération fondée sur des actions	11 758	103 000
Total de la rémunération	692 756	643 664

(1) Honoraires versés à une société privée contrôlée par le Chef de la direction et président de la Société alors en fonction, pour les services de ce dernier jusqu'au 15 avril 2022.

Autres opérations entre parties liées

En plus des montants présentés à la note sur la rémunération des principaux dirigeants, voici les transactions entre parties liées pour le trimestre:

	2023	2022
	\$	\$
Paiement d'une redevance (2 % NSR sur la propriété Elder) à une société contrôlée par un des administrateurs de la Société (Chef de la direction et président de la Société jusqu'au 15 avril 2022).	104 431	402 427
Honoraires professionnels avec une firme dans laquelle un des administrateurs de la Société est un associé.	226 209	21 888

Au 30 juin 2023 le montant dû aux parties liées s'élevait à 171 693 \$ (240 066 \$ au 30 juin 2022). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

20- DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Actifs miniers en production

Au 30 juin 2022, la Société a déterminé que les pertes importantes générées par les actifs miniers en production ainsi que la décision de terminer la production à la mine Elder constituaient des faits et circonstances indiquant une perte de valeur de ces actifs et a conclu qu'un test de dépréciation s'avérerait nécessaire pour les actifs rattachés à la mine Elder et ceux rattachés à la mine Géant Dormant. L'usine de traitement du site Géant Dormant était utilisée par la Société pour traiter le minerai de la mine Elder et dans le futur sera utilisée pour traiter le minerai de la mine Géant Dormant ainsi que des propriétés Discovery, Flordin et Dormex lorsqu'elles seront en production. Aucun test de dépréciation n'a été réalisé quant à l'usine de traitement.

Au 30 juin 2022, la Société a déterminé que la valeur recouvrable de la mine Elder était quasi nulle étant donné l'absence de réserves, les pertes d'exploitation prévues et la désuétude des équipements. Un montant de 11 635 423 \$ a été comptabilisé au 30 juin 2022 à titre de perte de valeur pour cet actif.

Au 30 juin 2022, pour le gîte minier Abcourt-Barvue, la direction a revu ses objectifs stratégiques et pris la décision de concentrer ses ressources au développement de ses propriétés d'or. Ce changement indique une perte de valeur et la Société a déterminé que la valeur recouvrable de ces équipements est nulle étant donné la désuétude de ces équipements et les intentions de la direction. Un montant de 2 819 832 \$ a été comptabilisé au 30 juin 2022 à titre de perte de valeur.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

21- RISQUE DÉCOULANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Société sont résumés, par catégories, à la note 6, **Instrument Financiers**. Les principaux types de risques sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques à partir du siège social, en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer que les flux de trésorerie à court et à moyen terme sont suffisants en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives et ne vend pas d'options. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous.

- 21.1** Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie au contrat manque à l'une de ses obligations envers la Société. La Société est exposée au risque de crédit en raison de ses actifs financiers, notamment sa trésorerie.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

21.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Les créditeurs et charges à payer et la portion court terme de la dette à long terme sont dus au cours du prochain exercice. Le solde à long terme de la dette à long terme est dû au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2024.

21.3 Juste valeur des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière sont regroupés selon trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur estimée de la dette à long terme est comparable à sa valeur comptable et elle est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur correspond à la valeur actualisée des flux.

22- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA DATE DE CLÔTURE

Placements privés

Le 7 septembre 2023, la Société a clôturé une première tranche d'un placement privé composé de 39 568 750 d'unités au prix de 0,04 \$ l'unité pour un produit brut de 1 582 750 \$. Chaque unité composée d'une action ordinaire de classe B et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet de souscrire à une action ordinaire au prix d'exercice de 0,05 \$ pour une période de de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription.

Des honoraires d'intermédiation d'un montant de 1 800 \$ et des bons de souscription permettant de souscrire 45 000 unités au prix d'exercice de 0,05 \$ l'unité sont payables à Red Cloud Securities Inc., à titre d'intermédiaire.

Le 12 octobre 2023, la Société a clôturé une deuxième tranche d'un placement privé composé de 13 460 000 unités au prix de 0,04 \$ l'unité pour un produit brut de 538 400 \$. Chaque unité composée d'une action ordinaire de classe B et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet de souscrire à une action ordinaire au prix d'exercice de 0,05 \$ pour une période de de 3 ans de la date d'émission du bon de souscription.

La Société a également convenu d'émettre 2 166 506 unités à Maverix en règlement d'un montant de 86 660 \$ représentant une redevance de 2 % des revenus nets de fonderie sur les minéraux métalliques et non métalliques extraits ou autrement récupérés sur chacune des propriétés Géant Dormant et Dormex au cours des douze derniers mois conformément aux modalités d'une convention de redevance.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

23- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 30 juin 2023, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à (1 867 936) \$ ((3 126 347) \$ au 30 juin 2022, 16 765 800 \$ au 1^{er} juillet 2021). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations relativement à ses opérations et son plan de prospection et d'évaluation et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2023. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation des fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ces exigences réglementaires. Outre les financements accréditifs, la Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée de l'externe.

24- ENGAGEMENTS

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales entraînerait des conséquences fiscales négatives pour la Société ou pour les investisseurs. Par le passé, la Société a respecté ses engagements en vertu des conventions d'actions accréditives signées. Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 1 158 000 \$ (aucun en 2022) à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs au 31 décembre 2022. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Au 30 juin 2023, le solde du montant des financements accréditifs non dépensé représente 1 158 000 \$ (aucun montant au 31 décembre 2022) à dépenser au plus tard le 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2023, les redevances suivantes sont payables sur la production effectuée sur les propriétés minières de la Société

<u>Propriétés</u>	<u>Redevances</u>
Elder	2 à 3 % NSR
Vendôme	2 % NSR sur les claims Xstrata
Tagami	1 à 2 % NSR
Jonpol	2,5 % NSR
Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Aldermac ouest	2% NSR
Géant Dormant	5 \$ / tonne, pour un total de 350 000 tonnes
	2 % NSR

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie afin d'identifier les redevances qui sont payables sur ses propriétés minières, certaines d'entre elles peuvent être assujetties à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

25- INFORMATION SECTORIELLE

La Société opérait une mine d'or au Québec jusqu'en août 2022 et détient plusieurs propriétés de prospection et d'évaluation dans le même secteur. Ces sites en opération sont gérés séparément. La Société évalue la performance de chaque secteur en se basant sur le résultat avant impôts. Les méthodes comptables utilisées pour chaque secteur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés.

Il n'y a pas eu de différence au 30 juin 2023 par rapport aux états financiers consolidés terminés le 30 juin 2022 dans la base sectorielle ou la base d'évaluation du résultat sectoriel.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 JUIN 2023 ET 2022

(en dollars canadiens)

25- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2023

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production \$	Prospection \$	Corporatif \$	Total \$
Revenus	6 997 392	-	17 102	7 014 494
Coût d'exploitation minière	4 209 802	-	-	4 209 802
Amortissement et épuisement	25 997	-	-	25 997
Coût des ventes	4 235 799	-	-	4 235 799
MARGE BRUTE	2 761 593	-	17 102	2 778 695
CHARGES				
Administration	-	-	2 069 930	2 069 930
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	58 427	58 427
Entretien et maintenance	1 494 981	2 551 358	-	4 046 339
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	1 644 117	-	1 644 117
	1 494 981	4 195 475	2 128 357	7 818 813
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 266 612	(4 195 475)	(2 111 255)	(5 040 118)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES	43 671	224 810	(28 973)	239 508
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU ET IMPÔTS MINIERS	1 222 941	(4 420 285)	(2 082 282)	(5 279 626)
Addition d'immobilisations corporelles	-	90 553	494 118	584 671
Actif à court terme	-	2 122 947	720 118	2 843 065
Dépôt pour restauration	-	5 394 922	497 572	5 892 494
Immobilisations corporelles	-	1 597 978	7 067 346	8 665 324
Total de l'actif	-	9 115 847	8 285 036	17 400 883

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
30 JUIN 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)

25- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2022

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production	Prospection	Corporatif	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	20 394 883	-	-	20 394 883
Coût d'exploitation minière	20 950 062	-	-	20 950 062
Amortissement et épuisement	1 858 267	-	-	1 858 267
Coût des ventes	22 808 329	-	-	22 808 329
PROFIT BRUT	(2 413 446)	-	-	(2 413 446)
CHARGES				
Administration	14 455 255	-	1 507 806	15 963 061
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	15 821	15 821
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	3 077 692	-	3 077 692
	14 455 255	3 077 692	1 523 627	19 056 574
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(16 868 701)	(3 077 692)	(1 523 627)	(21 470 020)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES	7 649	83 921	8 447	100 017
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	(16 876 350)	(3 161 613)	(1 532 074)	(21 570 037)
Addition d'immobilisations corporelles	1 850 069	126 529	-	1 976 598
Actif à court terme	3 326 764	-	72 209	3 398 973
Dépôt pour restauration	497 572	5 370 214	-	5 867 786
Immobilisations corporelles	2 479 681	541 944	-	3 021 625
Total de l'actif	6 304 017	5 912 158	72 209	12 288 384